



Pour Haïti

Conseiller en gestion scolaire :

Le conseiller volontaire doit avoir une formation universitaire en pédagogie (ou l'équivalence) et une expérience d'enseignement et de direction d'école d'au moins cinq (5) ans au niveau primaire au Canada. Une formation universitaire en administration scolaire et la maîtrise du créole sont des atouts.

Avoir une facilité d'adaptation dans un contexte difficile, connaissances des outils informatiques, autonomie dans l'organisation de son travail, capacité d'animation de groupes d'adultes, bon communicateur et capacité de vivre en groupe.

Conseiller en pédagogie :

Le conseiller volontaire doit avoir une formation universitaire en éducation; une expérience d'enseignement au Canada d'au moins 5 ans au niveau primaire, préférablement. Il doit aussi posséder une connaissance des logiciels de base en informatique. Une expérience à titre de conseiller pédagogique serait un atout.

Avoir une facilité d'adaptation dans un contexte difficile, autonomie dans l'organisation de son travail, capacité d'animation de groupes d'adultes, habileté à communiquer, connaissance des logiciels de base en informatique, habileté à gérer des ressources humaines et matérielles. La connaissance du créole est un atout.

Pour le Burkina Faso et le Bénin

Profil recherché :

- Baccalauréat en enseignement ou équivalence reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec (M.E.Q.) ou toute autre instance en éducation d'une autre province ou territoire canadien;
- Avoir enseigné au niveau primaire au Canada, avoir été directeur d'école au Canada ou conseiller pédagogique au Canada, pendant au moins 5 ans;
- Avoir enseigné auprès des adultes au Canada (un atout);
- Être en fonction dans le milieu de l'éducation ou avoir pris sa retraite depuis 5 ans et moins.

Exigences et conditions d'admissibilité :

- Avoir une très bonne santé physique et mentale;
- Adhérer au code d'éthique de la Fondation Paul Gérin-Lajoie;
- Avoir l'esprit d'équipe et pouvoir vivre en groupe;
- Être capable de s'adapter à un environnement contraignant et de tolérer la chaleur;
- Être respectueux des us et coutumes du pays d'intervention;
- Être dynamique, avoir des initiatives et suffisamment de créativité pour pouvoir travailler avec les moyens disponibles;
- Être en mesure d'appuyer les gens dans leur quotidien suivant leur façon, au lieu d'imposer des solutions québécoises;
- Être polyvalent et capable de susciter chez les partenaires des innovations pédagogiques;
- Rédiger un rapport final en collaboration avec le mentor et les écoles;
- Satisfaire les exigences de la politique de recrutement en vigueur à partir de février 2007.